

Assistent aussi à l'assemblée: MM. les échevins Judge, Carter, Ward, Leclaire, Brodeur, N. Lapointe, Dandurand et Dubeau.

Les documents suivants sont soumis et lus:

(a). Lettre de M. l'échevin Marciel demandant que toutes les parties de la ville, y compris les quartiers nouvellement annexés, aient le même service de tramways que le centre de la ville en ce qui regarde le tarif et les correspondances.

Que tous les chars du quartier Notre-Dame de Grâce se rendent directement au centre de la ville ainsi que l'exige le contrat, entre la ci-devant municipalité de Notre-Dame de Grâce et la compagnie des tramways.

Que la ligne de l'Avenue Royale, à Notre-Dame de Grâce, que la Compagnie devait construire et exploiter pour le 1er août dernier, soit construite sans délai.

Que les deux lignes supplémentaires parallèles à la ligne de la rue Sherbrooke, prévues par la loi de l'annexion de Notre-Dame de Grâce, section 15, soit construite dès le printemps prochain.

(b). Lettre de M. l'échevin Mayrand, demandant la continuation de la voie rue Iberville depuis la rue Masson jusqu'au boulevard Rosemont et de là jusqu'à la montée St-Michel et la continuation de la voie sur le boulevard Rosemont entre les rues Iberville et Papineau.

(c). Lettre de M. l'échevin Létourneau demandant la création d'un service de deux minutes sur la rue Notre-Dame où la circulation est très mauvaise. Remettre le service de la rue St-Jacques à 3 minutes, comme il était autrefois, au lieu de cinq.

(d). Lettre de M. l'échevin Deguire, demandant que la ligne de la rue Van Horne soit continuée jusqu'au chemin de la Côte des Neiges et de raccorder cette ligne avec la ligne de la Côte des Neiges.

(e). Lettre de la Succession S. Robertson, propriétaire du patinoir Coliseum, demandant que la Compagnie des Tramways donne un meilleur service rue Ontario et rue DeLorimier.

M. l'échevin Judge demande qu'une ligne soit établie sur l'Avenue Atwater de la rue Notre-Dame, traversant le Canal Lachine, longeant la rue St-Patrice vers l'ouest et rejoignant la rue Church par la rue Archibald et ensuite par la rue Lévis jusqu'à la rue Frontenac et revenant à la rue Church par la rue Eadie.

M. l'échevin Lussier demande de continuer la ligne de l'Avenue du Parc jusqu'au quartier Bordeaux, en passant par l'Avenue du Bois de Boulogne.

M. l'échevin Boyd suggère qu'une ligne soit établie rue St-Jacques entre la Côte St-Lambert et la rue Notre-Dame.

M. l'échevin Bastien demande qu'une ligne soit établie rue Cadieux, de la rue Craig à l'Avenue Laurier et sur la rue de Gaspé, de l'Avenue Laurier à la voie de la Cie. de chemin de fer Pacifique Canadien et de ladite voie sur l'Avenue du Dépôt de la rue de Gaspé à la rue St-Laurent. De relier la ligne de l'Avenue du Parc à la ligne de la rue Chambord en passant par l'Avenue Laurier.

M. l'échevin Leclaire demande qu'une ligne soit établie sur la rue Cadieux, afin de relier les lignes des rues Duluth et Rachel.

Il est alors

Résolu: D'inclure toutes ces demandes dans le mémoire qui doit être soumis à la Compagnie.

Soumis un état préparé par le Trésorier de la Cité, démontrant que les sommes dues à la Cité par la Compagnie des Tramways s'élèvent à \$74,644.39.

Soumis aussi une liste des litiges pendants entre la Cité et la Cie. des Tramways.

Déposés sur le bureau.

M. l'échevin Larivière attire l'attention de la Commission sur une des causes des accidents de tramways. Il déclare que la Cie. des Tramways oblige ses employés à faire certains parcours dans un espace de temps trop court et que pour arriver à faire le trajet dans le temps réglementaire les wattmen sont obligés de conduire les tramways à une trop grande vitesse.

Le Secrétaire reçoit alors instruction de faire des copies clavigraphiées des différentes demandes faites à la Commission et d'en transmettre une copie à la Cie. des Tramways en l'informant toutefois que ce n'est pas l'intention

Ald. Judge, Carter, Ward, Leclaire, Brodeur, N. Lapointe, Dandurand and Dubeau also attended the meeting.

The following documents were submitted and read.

(a). Letter from Ald. Marciel asking that all the newly annexed wards receive a car service equal to that of the centre of the City as regards rates and transfers.

That all the cars in Notre-Dame de Grâce ward proceed directly to the centre of the City, as provided in the now existing contract between the former municipality of Notre-Dame de Grâce and the Street Railway Co.

That the Royal Avenue line, in Notre-Dame de Grâce ward, which the Company was to establish and operate for the 1st August last, be constructed without delay.

That the two additional lines, parallel to the Sherbrooke St. line, provided for in the Act annexing the former Town of Notre-Dame de Grâce, Sect. 15, be constructed not later than next Spring.

(b). Letter from Ald. Mayrand, asking that the Iberville street line be continued from Masson street to Rosemount boulevard and thence to Montée St-Michel and on Rosemont boulevard, between Iberville and Papineau streets.

(c). Letter from Ald. Létourneau asking for the establishment of a 2 minutes service on Notre-Dame street, where the car service is very defective. Give a 3 minutes service on St-James street, as formerly, instead of a 5 minutes service.

(d). Letter from Ald. Deguire asking that the line on Van Horne street be extended to Côte des Neiges road and that the said line be connected with the Côte des Neiges line.

(e). Letter from the estate S. Robertson, owner of the Coliseum skating rink, asking that the Street Ry. Co. give a better service on Ontario and Delorimier streets.

Ald. Judge asked for the establishment of a line on Atwater Ave., from Notre-Dame street, crossing the Lachine Canal, along St-Patrick st., westwards, to Church street, via Archibald st., thence along Lévis st. to Frontenac st., returning to Church st., via Eadie st.

Ald. Lussier asked that the Park Avenue line be continued to Bordeaux ward, via Bois de Boulogne avenue.

Ald. Boyd suggested that a line be established on St-James st., between St-Lambert Hill and Notre-Dame street.

Ald. Bastien asked for the establishment of a line on Cadieux st., from Craig st., to Laurier avenue and on de Gaspé street from Laurier avenue to the C. P. R. track, and from said track to Depot avenue, and from de Gaspé to St-Lawrence street, to connect the Park Avenue line with Chambord street line via Laurier avenue.

Ald. Leclaire asked for a line on Cadieux street, so as to connect Duluth and Rachel street lines.

It was then

Resolved: That all the above requests be included in the memorandum to be submitted to the Company.

Submitted a statement prepared by the City Treasurer showing the sums due by the Street Ry. Co. to the City amount to \$74,644.39.

Submitted also a list of cases pending between the City and the Street Ry. Co.

Laid on the table.

Ald. Larivière called the Committee's attention to one of the causes of tramway accidents. He stated that the company compelled their employees to cover a certain circuit within a limited time and that in order to do so during the specified time, the motormen are obliged to run the tramways at two great a speed.

The Secretary was then instructed to have typewritten copies made of the different requests sent to the Committee and to forward a copy of same to the Street Ry. Co., informing said Company, however, that it was not